



REPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES



COORDINATION NATIONALE REDD+

Plan d'actions de mise en œuvre de la Stratégie nationale de Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+) 2020-2029

Version finale

Décembre 2020

Table des matières

Introduction	3
1 Rappel des défis à lever, de la vision et des objectifs de la stratégie REDD+ 2020-2029 du Togo 5	
2. Objectifs sectoriels et résultats attendus du plan d'actions 2020-2022 de mise en œuvre de la stratégie par axe stratégique	6
Axe 1 : Promotion d'une agriculture performante à faible impact négatif sur la forêt	6
Axe 2 : Gestion durable des forêts et accroissement du patrimoine forestier	7
Axe 3 : Réduction de la pression sur le bois énergie	8
Axe 4 : Appui à la mise en œuvre des actions transversales de renforcement du processus REDD+	9
Cadre de mise en œuvre de la stratégie REDD+	10
3. Synthèse du coût estimatif du plan d'actions de mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ au Togo	12
4. Synthèse des options stratégiques du plan d'actions et du coût estimatif de mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ au Togo	13
5. Plan d'actions et coût estimatif de mise en œuvre de la stratégie REDD+ 2020-2029 par axe, options et actions stratégiques	16
Axe 1 : Promotion d'une agriculture performante à faible impact négatif sur la forêt	16
Axe 2 : Gestion durable des forêts et accroissement du patrimoine forestier	20
Axe 3 : Réduction de la pression sur le bois énergie	27
Axe 4 : Appui à la mise en œuvre des actions transversales de renforcement du processus REDD+	30
Cadre de mise en œuvre de la stratégie REDD+	38

Introduction

Le présent document développe le plan d'actions et le coût estimatif de mise en œuvre de la stratégie REDD+ du Togo¹ sur une période de 10 ans allant de 2020 à 2029, déclinée en 2 phases : une première phase pilote de 3 ans, de 2020 à 2022 et une deuxième phase de développement du plan d'actions de la stratégie qui couvre les années 2023 à 2029. Il est structuré comme suit :

- (i) Rappel des défis à relever, de la vision et des objectifs de la stratégie REDD+ 2020-2029 du Togo ;
- (ii) Objectifs sectoriels et résultats attendus du plan d'actions 2020-2022 de mise en œuvre de la stratégie, qui a développé pour chacun des 4 axes stratégiques opérationnels de la stratégie et le dernier axe relatif à la gestion et à la coordination, l'objectif sectoriel visé et les résultats attendus basés sur des indicateurs prévus à l'horizon 2029 ;
- (iii) Synthèse du coût estimatif du plan d'actions de mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ au Togo ;
- (iv) Synthèse des options stratégiques du plan d'actions et leur priorisation et du coût estimatif de mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ 2020-2029 du Togo ;
- (v) Plan d'actions et coût estimatif de mise en œuvre de la stratégie REDD+ 2020-2029 du Togo par axe stratégique.

Le coût global de mise en œuvre du plan d'actions de la stratégie nationale REDD+ du Togo sur la période 2020 à 2029, est estimé à 504, 515 milliards de FCFA, (soit 757,6 millions d'euros ou 859,3 millions de dollars US en équivalent taux d'octobre 2019) dont 94,619 milliards de FCFA pour la phase pilote 2020-2022, soit 18,8% (142,1 millions d'euros ou 161,2 millions de dollars US) et 409,876 milliards de FCFA sur la période 2023-2029, soit 81,2 % (615,5 millions d'euros ou 698,1 millions de dollars US). La répartition du coût de mise en œuvre de la stratégie par sources potentielles de financement se présente ainsi :

- Etat (RI) : 25,646 milliards de FCFA (43,7 millions de dollars US), soit 5,1% du coût total;
- Bénéficiaires : 32,821 milliards de FCFA (55,9 millions de dollars US), soit 6,5% ;
- Privés : 83,240 milliards de FCFA (141,8 millions de dollars US), soit 16,5% ; et
- Bailleurs de fonds : 362,808 milliards de FCFA (618,0 millions de dollars US) soit 71,9%.

La ventilation du coût par axe stratégique se résume comme suit :

- Axe 1 : Promotion d'une agriculture performante à faible impact négatif sur la forêt : 106,600 milliards de FCFA (181,6 millions de dollars US), soit 21,1% du coût total;
- Axe 2 : Gestion durable des forêts et accroissement du patrimoine forestier : 139,970 milliards de FCFA (238,4 millions de dollars US), soit 27,7% ;
- Axe 3 : Réduction de la pression sur le bois énergie : 130,190 milliards de FCFA (221,8 millions de dollars US), soit 25,8% ;
- Axe 4 : Appui à la mise en œuvre des actions transversales de renforcement du processus REDD+ : 95,856 milliards de FCFA (163,3 millions de dollars US), soit 19,0% ;
- Cadre de mise en œuvre : 31,900 milliards de FCFA (54,300 millions de dollars US), soit 6,3% ;

¹ En document séparé

Le tableau de synthèse des options stratégiques du plan d'actions et du coût estimatif de mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ 2020-2029 du Togo, a procédé à une priorisation des options par axe stratégique, à la déclinaison des coûts du plan d'actions par option stratégique sur la période globale de mise en œuvre et par phase, 2020-2022 et 2023-2029, et à la ventilation des coûts de chaque option par sources de financement.

La priorisation des options stratégiques par axe a capitalisé les propositions y afférentes des groupes thématiques et des différents ateliers de validation organisés, croisées avec les critères ci-après : impact sur la réduction de la vulnérabilité des cibles concernées ; capacité de juguler la cause de la déforestation et de la dégradation des forêts ; adéquation avec les priorités de développement et d'économie verte au niveau national et les besoins des communautés locales.

Les tableaux de Plan d'actions et coût estimatif de mise en œuvre de la stratégie REDD+ 2020-2029 par axe, options et actions stratégiques, précisent pour chaque option stratégique :

- les actions à mettre en œuvre conformément au document de la stratégie nationale REDD+,
- les indicateurs de mesure desdites actions et les coûts unitaires concernés qui ont été à la base de la détermination des coûts estimatifs de chaque action,
- les institutions responsables de la coordination de la mise en œuvre des actions,
- les régions prioritaires d'intervention,
- le coût estimatif total et par phase de chaque action,
- la ventilation du coût de chaque action par sources potentielles de financement (Etat, Bénéficiaires, Privés et bailleurs de Fonds)

Chaque indicateur de mesure a combiné le libellé de l'indicateur et le niveau de la cible concernée, c'est-à-dire le quantitatif exprimé en termes de résultats nets à atteindre à l'horizon temporel indiqué dans le tableau. La détermination de ce quantitatif qui constitue la preuve de l'atteinte des résultats a tenu compte de la capacité des acteurs étatiques et non étatiques à mettre en œuvre les actions concernées, de la capacité de mobilisation des ressources financières pour la réalisation des actions, des leçons tirées de la mise en œuvre des programmes et stratégies au Togo et dans les autres pays de la sous-région, en termes de niveau d'engagement financiers ou de décaissement à la clôture desdits programmes et du niveau nécessaire de la cible de l'indicateur à projeter pour réellement atteindre un degré appréciable de reforestation et de reconstitution des écosystèmes forestiers. Les prix unitaires des indicateurs sont tirés des expériences de coûts unitaires de mise en œuvre des programmes et actions similaires réalisés et amendés lors des différents ateliers. La détermination du coût de chaque action stratégique résulte du niveau quantitatif de la cible multiplié par le prix unitaire.

1 Rappel des défis à lever, de la vision et des objectifs de la stratégie REDD+ 2020-2029 du Togo

Défis à relever

Le principal défi à relever à travers la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ est d'inverser les dynamiques d'occupation des sols qui se font actuellement au détriment des forêts, tout en promouvant le développement économique. Dès lors, trois défis majeurs sont identifiés :

Défi 1. Contenir spatialement la pression agricole et diminuer les effets de la pression urbaine, tout en favorisant le développement économique ***pour réduire les émissions de gaz à effet de serre*** ;

Défi 2. Inverser le processus de dégradation des forêts et de savanisation pour ***augmenter les stocks de carbone*** ;

Défi 3. Gérer durablement les forêts existantes et accroître le patrimoine forestier pour ***conserver, voire augmenter les stocks de carbone***.

Ces défis visent à rompre avec les dynamiques existantes d'occupation des terres et leur réussite devrait permettre d'inverser la tendance de déforestation et de dégradation en amorçant une reconquête des surfaces forestières dans le paysage d'occupation des sols au Togo

Vision

La vision portée par le gouvernement togolais à travers l'élaboration de la stratégie nationale REDD+ est qu'à l'horizon 2050, l'émergence de l'économie verte et sobre en émission de GES est effective, obéissant aux normes et principes de conservation et de gestion durable et participative des écosystèmes forestiers, tout en assurant les objectifs de croissance économique et de réduction de la pauvreté, de développement humain et social des communautés locales dans un cadre d'équité sociale, culturelle et de genre. Les outils stratégiques et techniques du processus REDD+ sont mis en place et sont opérationnels pour le grand bien de la communauté nationale et internationale.

Dans ce sens, la REDD+ en tant qu'outil de développement durable appuiera le pays à atteindre ses objectifs énoncés dans les différentes politiques et stratégies. Aussi, cette vision de la stratégie REDD+ du Togo consolide-t-elle celle de la politique forestière du Togo à l'horizon 2050 et s'inscrit dans la vision globale du pays, exprimée dans le Plan national de développement (PND) 2018-2022 et dans celle relative à l'engagement de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) inscrite dans le document de la CDN du Togo, à travers la signature de l'Accord de Paris. Elle est en cohérence aussi avec les visions des secteurs constituant les causes directes principales de la déforestation, notamment celles de l'agriculture et de l'énergie.

Objectifs de la stratégie

L'objectif global assigné à la stratégie REDD+ du Togo est de contribuer à atteindre un taux de couverture forestière 30% à l'horizon 2050, induisant des puits de carbone et un piégeage efficace de celui-ci. Il se décline en objectifs spécifiques ci-après :

1. Conserver et renforcer la résilience des écosystèmes forestiers, y compris l'accroissement des stocks de carbone et la biodiversité ;
2. Stabiliser, voire inverser durablement la déforestation et la dégradation des forêts et de restaurer les paysages ;
3. Porter l'effort de reboisement à 7% de la couverture forestière ;
4. Assurer une gestion durable et participative des écosystèmes forestiers et agroforestiers, garantissant le renforcement de la résilience des communautés locales aux effets des changements climatiques et l'amélioration des leurs conditions de vie

Rappel des axes de la stratégie REDD+

La stratégie REDD+ du Togo est organisée autour de 4 axes stratégiques opérationnels, à savoir :

- Axe 1 : Promotion d'une agriculture performante à faible impact négatif sur la forêt ;
- Axe 2 : Gestion durable des forêts et accroissement du patrimoine forestier ;
- Axe 3 : Réduction de la pression sur le bois énergie ;
- Axe 4. Appui à la mise en œuvre des actions transversales de renforcement du processus REDD+.

La mise en œuvre, la coordination et le suivi des options et actions stratégiques déclinées de l'ensemble desdits axes sont assurés par les actions inscrites dans le cadre de mise en œuvre de la stratégie REDD+.

2. Objectifs sectoriels et résultats attendus du plan d'actions 2020-2029 de mise en œuvre de la stratégie par axe stratégique

Axe 1 : Promotion d'une agriculture performante à faible impact négatif sur la forêt

Objectif sectoriel 1:

Contribuer à réduire significativement l'impact de l'agriculture sur la dégradation de la forêt tout en participant activement à la volonté du gouvernement de faire du secteur agricole un pilier de la croissance économique du Togo et aux objectifs de sécurité alimentaire du pays.

Résultats attendus 1 :

1.1/ Des modes durables de production sont pratiqués dans 206 000 ha d'exploitations agricoles ;

1.2/ Des systèmes d'agroforesterie consolidant les stocks de carbone sont promus sur 621 000 hectares d'exploitations agricoles et les capacités de 500 pépiniéristes sont renforcées;

1.3/ La REDD+ est intégrée dans tous les pôles de croissance agricole et 15 000 hectares sont reboisés dans les agro-parcs et unités agro-industries promus par le gouvernement togolais ;

1.4/ 200 modèles innovants de valorisation des productions sont promus et des systèmes de conditionnement des produits et d'information sur les marchés sont renforcés, avec des effets induits sur l'amélioration des revenus et la réduction de la pression des bénéficiaires sur les ressources forestières ;

1.5/ La gestion du système d'élevage local et de transhumance est plus efficace et soutenue par l'aménagement de 10 000 hectares de pâturages améliorés, l'appui à 10 000 producteurs pour la production de fourrage, la vulgarisation de 3 500 modèles d'habitats et l'amélioration du système sanitaire.

Axe 2 : Gestion durable des forêts et accroissement du patrimoine forestier

Objectif sectoriel 2:

Assurer le maintien et la préservation des forêts et contribuer à l'accroissement général du patrimoine forestier du pays.

Résultats attendus 2 :

2.1/ 230 forêts communautaires sont gérées et sécurisées durablement et 350 plans locaux et communaux de développement sont mis en œuvre ;

2.2/ Des forêts existantes sont préservées et des paysages dégradés sont restaurés à travers la mise en défens de 100 000 ha d'écosystèmes forestiers, la restauration de 30 paysages forestiers sur 3 000 ha et de 30 000 ha de forêts communautaires dégradées, de 25 000 ha de forêts galeries dégradées et de 500 km de berges, le reboisement de 40 000 ha de flancs de montagnes et le renforcement des capacités des parties prenantes. ;

2.3/ la biodiversité et les stocks de carbone dans les aires protégées sont mieux conservées par la requalification et la mise en œuvre de plans d'aménagement et de gestion de 10 aires protégées pour 300 000 ha, la valorisation économique des PFNL et le renforcement des capacités des entités locales des 15 AP ;

2.4/ Le système de prévention participatif des feux de végétation est opérationnel à travers le renforcement de capacités de 1 200 comités locaux, de 26 Systèmes d'alerte précoce (SAP) autour des AP et le renforcement de capacités des acteurs impliqués ;

2.5/ 20 000 ha de reboisement privés, familiaux et communautaires sont réalisés, 700 initiatives de valorisation des produits forestiers sont appuyées et les initiatives de reboisement sont géo référencées ;

2.6/ Les stocks de carbone sont accrus dans les zones urbaines et périurbaines, à travers la réalisation de 12 000 ha de ceinture verte, de 10 000 km de plantation d'alignement, de 10 000 ha de parcs boisés et d'espaces verts urbains ;

2.7/ les ressources forestières sont mieux valorisées, du fait de mise en œuvre des mesures de normalisation et de certification des produits forestiers, de la professionnalisation et la structuration de la filière bois, de la promotion de 50 petites entreprises de métiers de bois et de l'application d'une fiscalité adéquate ;

2.8/ Les sources de revenus et les moyens d'existence des communautés engagées dans la gestion durable des forêts sont améliorés, grâce à la promotion des activités alternatives génératrices de revenus au niveau de 400 sous-projets, au renforcement de leurs capacités (25 coopératives), à l'amélioration de l'accès des produits forestiers au marché, à la promotion de 20 000 emplois verts ;

2.9/ L'ensemble des sites miniers exploités et autres emprises d'infrastructures routières sont réhabilités et reboisés, à travers le renforcement du cadre légal de leur gestion, leur restauration et la réalisation des reboisements compensatoires.

Axe 3 : Réduction de la pression sur le bois énergie

Objectif sectoriel 3: Réduire la déforestation et la dégradation des forêts dues à la consommation de bois-énergie

Résultats attendus 3 :

3.1/ L'efficacité de la transformation et de la combustion des énergies est améliorée, garantissant un approvisionnement durable de la demande, à travers le développement des initiatives de reboisement à vocation bois énergie sur 50 000 ha, l'appui à la structuration et à la professionnalisation de 300 coopératives, la diffusion des itinéraires techniques améliorées, la promotion de 250 000 foyers améliorés et de 150 000 fours et séchoirs solaires, l'appui à 50 opérateurs pour la production semi-industrielle des équipements améliorés ;

3.2/ Des énergies renouvelables modernes sont mieux développées et promues, à travers la promotion et la diffusion des briquettes à base de résidus végétaux, de 20 000 unités de biogaz, de 300 000 kits solaires , de 300 mini centrales solaires et le développement de mini réseaux pour l'électrification rurale dans 500 localités, la mise en œuvre de mesures fiscales incitatives ;

3.3/ Des énergies de substitution sont promues et accessibles, grâce à la mise en œuvre des actions ci-après: renforcement des capacités de 150 000 ménages sur l'utilisation sécurisée des gaz de pétrole liquéfié (GPL) et du gaz naturel liquéfié (GNL) et l'amélioration de l'accessibilité du gaz et pour 150 000 foyers à gaz.

Axe 4 : Appui à la mise en œuvre des actions transversales de renforcement du processus REDD+

Objectif sectoriel 4 : Traiter et atténuer les causes indirectes et sous-jacentes de la déforestation et de la dégradation des forêts au Togo et assurer la bonne gouvernance du processus REDD+ au Togo

Résultats attendus 4 :

4.1/ Les outils et mécanismes permettant une meilleure observation et planification du territoire sont mis en place et opérationnalisés, à travers l'élaboration et l'adoption du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT), l'élaboration et la validation de 5 Schémas régionaux d'aménagement du territoire (SRAT), la publication de 10 000 exemplaires des documents y afférents, la mise en place d'un dispositif efficace de suivi de l'occupation et de l'utilisation des terres et l'élaboration/actualisation des Schémas directeurs d'aménagement urbain (SDAU) pour 117 communes;

4.2/ La gestion intégrée et décentralisée de l'aménagement du territoire axée sur les Objectifs de développement durable (ODD) est effective, grâce à l'actualisation du code des investissements et l'appui à son opérationnalisation, l'appui à l'élaboration des textes d'application de la loi sur la décentralisation relatifs à la gestion décentralisée des ressources naturelles, l'appui à la gestion décentralisée des ressources naturelles, dans un cadre d'initiatives intégrées d'aménagement local du territoire et l'appui à l'élaboration des outils de planification régionale et locale au niveau de 5 régions et 117 communes;

4.3/ La sécurité foncière des formations forestières est renforcée, du fait d'une vulgarisation appropriée du code foncier, de l'adoption et la mise en œuvre de textes d'application du code foncier, de l'Intégration du suivi du registre foncier national dans le système Mesure, rapportage et vérification (MRV) de la stratégie REDD+, de l'appui à la mise en œuvre de modèles de sécurisation foncière au niveau de 120 formations forestières communautaires, l'appui à l'immatriculation de 200 propriétés forestières et l'appui à l'allègement des coûts et des procédures d'obtention des titres fonciers des domaines forestiers et des plantations ;

4.4/ La REDD+ est intégrée dans les documents de politiques, stratégies et programmes de développement, à travers l'opérationnalisation des cadres de concertation, l'élaboration d'un guide y afférent, la formation des parties prenantes, l'élaboration d'un système de comptabilité des services et bénéfices écosystémiques et son intégration dans le système de comptabilité nationale et le renforcement de la prise en compte de la dimension REDD+ dans les mécanismes de planification, programmation, budgétisation et suivi-évaluation dans tous les secteurs de développement ;

4.5/ Les populations et autres acteurs concernés sont conscients de l'importance de la prise en compte de la REDD+ dans l'amélioration de leurs conditions de vie, à travers le renforcement de l'IEC auprès des parties prenantes touchées par la mise en œuvre de la stratégie, le renforcement des cadres de consultation et de participation et de planning

familial et l'intégration des concepts de changements climatiques et gestion durable des ressources naturelles, dont les forêts, dans les programmes scolaires du secondaire ;

4.6/ L'accès équitable des femmes, des jeunes et autres personnes vulnérables aux ressources productives en lien avec la gestion durable des forêts et autres avantages de la REDD+ est amélioré, du fait de la mise en œuvre des activités de renforcement de leur participation dans les sphères de décision et de leur employabilité, des plaidoyers pour l'application des réformes législatives et réglementaires, garantissant leurs droits à la propriété foncière et aux ressources naturelles et de la promotion des actions entrepreneuriales en faveur des cibles visées, à travers des mécanismes de financements adaptés ;

4.7/ Les capacités institutionnelles et de recherche du secteur forestier et autres secteurs connexes à la REDD+ sont renforcées, à travers le renforcement des capacités des acteurs sur toutes les lois et dispositions réglementaires y afférentes, la dotation des institutions impliquées en équipements techniques et moyens humains appropriés, le renforcement des capacités techniques, organisationnelles et financières des collectivités territoriales pour l'élaboration et l'exécution des différents plans locaux de développement intégrant la REDD+, l'appui à la mise en place et à l'opérationnalisation des mécanismes d'assurance, l'appui aux acteurs étatiques et non étatiques en formulation des programmes et projets d'investissements et en facilitation de l'accès au financement en lien avec la REDD+ et l'appui au développement de la recherche et de technologies et au renforcement du partenariat avec les institutions ;

4.8/ L'ensemble des réformes juridiques garantissant le renforcement du processus REDD+ au Togo sont adoptées et mises en œuvre, à travers la révision du cadre juridique réglementant les feux de végétation et celui relatif au défrichement et à l'utilisation des terres au Togo, l'appui au renforcement du cadre juridique relatif aux aires protégées et aux massifs forestiers et celui des domaines forestiers des particuliers et des collectivités territoriales, l'appui au renforcement des cadres juridiques et institutionnels des secteurs connexes à la forêt et au partage des bénéfices dans le cadre de REDD+ au Togo et l'appui à la mise en place et à l'opérationnalisation d'un cadre juridique approprié de gestion des plaintes dans le cadre de REDD+ au Togo.

Cadre de mise en œuvre de la stratégie REDD+

Objectif sectoriel 5 : Assurer une bonne coordination et gestion et un suivi efficace des ressources forestières et des options stratégiques

Résultats attendus 5 :

5.1/ Les cadres de pilotage, de mise en œuvre et de coordination sectorielle des actions de la stratégie REDD+ sont opérationnels et efficaces à travers : la dotation en équipements, personnel, moyens de fonctionnement appropriés de la Coordination nationale REDD+ et des autres organes de pilotage ; la fourniture d'assistance technique et autres services de consultants, l'appui à la mise en œuvre des activités de démonstration et l'élaboration des normes et certification ; la formation et le renforcement de capacités pour la coordination et l'appui à la mobilisation des ressources financières et techniques ;

5.2/ Le système national de suivi des forêts (SNSF) et la mesure, rapportage et vérification (MRV) pour la REDD sont mis en place et opérationnels, à travers la réalisation de deux inventaires forestiers pour la maîtrise des ressources forestières, la collecte et traitement des données dans le cadre du dispositif de la surveillance des forêts pour la maîtrise des stocks annuels de carbone, la mise en place et le pilotage du dispositif MRV, la mise en place et l'opérationnalisation du système d'information sur les sauvegardes et du registre REDD+ et l'appui institutionnel pour la MRV et la surveillance des forêts

5.3/ Les options et actions stratégiques mises en œuvre par l'ensemble des parties prenantes sont suivies et évaluées efficacement et renseignent sur le niveau des activités, des ressources affectées et des produits obtenus de la stratégie, ainsi que les effets et impacts et le degré de contribution de la stratégie REDD+ aux orientations stratégiques nationales, notamment le Plan national de développement (PND 2018-2022) et la Contribution déterminée au niveau national (CDN), à travers l'appui à l'établissement des situations de référence de la stratégie et des projets REDD+ et la mise en place et l'opérationnalisation d'un système de suivi-évaluation approprié.

Les tableaux ci-après donnent les détails des coûts totaux et par sources de financement, par activités, options et axes stratégiques.

3. Synthèse du coût estimatif du plan d'actions de mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ au Togo

Options stratégiques	Unités monétaires	Coût estimatif				Sources de financement			
		2020-2022	2023-2029	Total	%	Etat (RI)	Bénéficiaires	Privés	Bailleurs de fonds
Axe 1 : Promotion d'une agriculture performante à faible impact négatif sur la forêt	Millions de FCFA	28300	78300	106600	21,1	5330	18161,5	7345	75764
	Millions d'euros	42,5	117,6	160,1		8,0	27,3	11,0	113,8
	Millions d'USD (oct. 2019)	48,2	133,4	181,6		9,1	30,9	12,5	129,0
Axe 2 : Gestion durable des forêts et accroissement du patrimoine forestier	Millions de FCFA	25667	114283	139970	27,7	6999	5346	6080	121545,5
	Millions d'euros	38,5	171,6	210,2		10,5	8,0	9,1	182,5
	Millions d'USD (oct. 2019)	43,7	194,7	238,4		11,9	9,1	10,4	207,0
Axe 3. Réduction de la pression sur le bois énergie	Millions de FCFA	15551,25	114638,75	130190	25,8	6509,5	5508,75	57155	61017
	Millions d'euros	23,4	172,2	195,5		9,8	8,3	85,8	91,6
	Millions d'USD (oct. 2019)	26,5	195,3	221,8		11,1	9,4	97,4	103,9
Axe 4. Appui à la mise en œuvre des actions transversales de renforcement du processus REDD	Millions de FCFA	16065,5	79789,5	95855	19,0	5212,5	3805	12660	74177,5
	Millions d'euros	24,1	119,8	143,9		7,8	5,7	19,0	111,4
	Millions d'USD (oct. 2019)	27,4	135,9	163,3		8,9	6,5	21,6	126,3
Cadre de mise en œuvre	Millions de FCFA	9 035	22 865	31 900	6,3	1 595	0	0	30 305
	Millions d'euros	13,6	34,3	47,9		2,4	0,0	0,0	45,5
	Millions d'USD (oct. 2019)	15,4	38,9	54,3		2,7	0,0	0,0	51,6
TOTAL	Millions de FCFA	94619	409876	504515	100,0	25646	32821	83240	362808
	Millions d'euros	142,1	615,5	757,6		38,5	49,3	125,0	544,8
	Millions d'USD (taux oct 2019: 592 FCFA/1 USD)	161,2	698,1	859,3		43,7	55,9	141,8	618,0
	%	18,8	81,2	100,0		5,1	6,5	16,5	71,9

4. Synthèse des options stratégiques du plan d'actions et du coût estimatif de mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ au Togo

Options stratégiques	Priorité des options par axe	Coût estimatif en millions de FCFA				Sources de financement en millions de FCFA			
		2020-2022	2023-2029	Total	%	Etat (RI)	Bénéficiaires	Privés	Bailleurs de fonds
Axe 1 : Promotion d'une agriculture performante à faible impact négatif sur la forêt		28 300	78 300	106 600	21,13	5 330	18 162	7 345	75 764
Promotion de modes de production agricoles durables	3	13 200	39 300	52 500	10,41	2 625	11 250	0	38 625
Promotion des systèmes agroforestiers consolidant les stocks de carbone	1	5910	13490	19400	3,85	970	5490	0	12940
Appui au développement de pôle de croissance agricole intégrant la dimension REDD+	4	1575	6175	7750	1,54	387,5	225	4600	2537,5
Appui à la valorisation des productions et à l'accès au marché	5	2527,5	8772,5	11300	2,24	565	527,5	2145	8062,5
Promotion d'une gestion efficace de l'élevage et de la transhumance	2	5088	10563	15650	3,10	783	669	600	13599
Axe 2 : Gestion durable des forêts et accroissement du patrimoine forestier		25667	114283	139970	27,74	6998,5	5346	6080	121545,5
Appui à la gestion durable des forêts et à l'élaboration de chartes communautaires de gestion et de partages de revenus	5	2780	12670	15450	3,06	772,5	795	0	13882,5
Préservation des forêts existantes et restauration des paysages dégradés	1	8995	57055	66050	13,09	3302,5	2220	0	60527,5
Protection et conservation de la biodiversité et des stocks de carbone dans les aires protégées	2	4202,5	5497,5	9700	1,92	485	155	0	9060
Mise en place et renforcement du système de prévention et de gestion participative des feux de végétation	4	2220	6160	8400	1,66	420	0	0	7980

Incitation au reboisement privé, communautaire et familial	3	2807,5	10842,5	13650	2,71	682,5	1225	630	11112,5
Appui à l'augmentation des stocks de carbone dans les zones urbaines et péri-urbaines	6	2200	8800	11000	2,18	550	620	1350	8480
Promotion de la valorisation et de la transformation des ressources forestières	9	590	3610	4200	0,83	210	240	300	3450
Amélioration des moyens d'existence et des sources de revenus des communautés rurales engagées dans la gestion durable des forêts	8	982	6328	7310	1,45	365,5	91	0	6853,5
Réhabilitation et reboisement des sites miniers et autres emprises d'infrastructures routières	7	890	3320	4210	0,83	210,5	0	3800	199,5
Axe 3. Réduction de la pression sur le bois énergie		15551,25	114638,8	130190	25,80	6509,5	5508,75	57155	61016,75
Approvisionnement durable et amélioration de l'efficacité de la transformation et de la combustion des énergies traditionnelles	1	5878,75	35746,25	41625	8,25	2081,25	3243,75	15950	20350
Développement et promotion des énergies renouvelables modernes	2	7048	68768	75815	15,03	3791	2265	33330	36429
Promotion des énergies de substitution	3	2625	10125	12750	2,53	637,5	0	7875	4237,5
Axe 4. Appui à la mise en œuvre des actions transversales de renforcement du processus REDD		16066	79790	95855	19,00	5213	3805	12660	74178
Mise en place et opérationnalisation d'outils et de mécanismes permettant une meilleure observation et planification du territoire;	3	2532,5	4547,5	7080	1,40	354	0	0	6726
Promotion de la gestion intégrée et décentralisée de l'aménagement du territoire axée sur les Objectifs de développement durable (ODD) ;	4	1062,5	50262,5	51325	10,17	2978	2500	12500	33347
Renforcement de la sécurisation foncière	1	405	1035	1440	0,29	80	110	0	1250
Intégration de la REDD+ dans les documents de planification et dans les programmes	5	433,5	746,5	1180	0,23	59	0	0	1121
Information, éducation, communication et sensibilisation environnementale	8	457	923	1380	0,27	69	0	0	1311
Renforcement de l'accès aux ressources productives des femmes, des jeunes et autres couches vulnérables	6	1605	3595	5200	1,03	260	45	0	4895
Renforcement des capacités institutionnelles et de recherche	7	9570	18680	28250	5,60	1413	1150	160	25528
Réformes juridiques	2	902	678	1580	0,31	632	0	0	948
CADRE DE MISE EN ŒUVRE		9 035	22 865	31 900	6,32	1 595	0	0	30 305

1/ Cadre de pilotage, de mise en œuvre et de coordination intersectorielle		3 360	9 840	13 200	2,62	660	0	0	12 540
2/ Système national de suivi des forêts (SNSF) et mesure, rapportage et vérification (MRV) pour la REDD		4750	10250	15000	2,97	750	0	0	14250
3/ Suivi-évaluation des options et actions stratégiques		925	2775	3700	0,73	185	0	0	3515
TOTAL		94 619	409 876	504 515	100,00	25 646	32 821	83 240	362 808

5. Plan d'actions et coût estimatif de mise en œuvre de la stratégie REDD+ 2020-2029 par axe, options et actions stratégiques

Axe 1 : Promotion d'une agriculture performante à faible impact négatif sur la forêt

Objectif sectoriel 1 : Contribuer à réduire significativement l'impact de l'agriculture sur la dégradation de la forêt tout en participant activement à la volonté du gouvernement de faire du secteur agricole un pilier de la croissance économique du Togo et aux objectifs de sécurité alimentaire du pays

Actions prioritaires	Indicateurs de mesure	Institutions responsables	Régions prioritaires d'intervention	Période	Coût estimatif en millions de FCFA			Sources de financement en millions de FCFA				Prix unitaires (1000 FCFA)
					2020-2022	2023-2029	Total	Etat (RI)	Bénéficiaires	Privés	Bailleurs de fonds	
Option stratégique 1.1 : Promotion de modes de production agricoles durables					13 200	39 300	52 500	2 625	11 250	0	38 625	
Promotion des pratiques agro-écologiques innovantes, performantes et résilientes aux changements climatiques	100 000 ha/nombre de pratiques spécifiques/région	Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural (MAEDR)	National	2020-2029	5000	15 000	20 000	1 000	8 000	0	11 000	200
Promotion de l'intensification agricole (intrants améliorés et performant, fertilisation raisonnée) dans les exploitations agricoles des zones d'impact forestières	100 000 ha		National	2020-2029	5000	15 000	20 000	1 000	2 000	0	17 000	200
Promotion de la maîtrise partielle et totale de l'eau	6 000 ha/nombre AHA		National	2020-2026	3000	9 000	12 000	600	1 200	0	10 200	2000
Structuration et renforcement de capacités des organisations paysannes	1000 coopératives		National	2020-2026	200	300	500	25	50	0	425	500

Option stratégique 1.2 : Promotion des systèmes agroforestiers consolidant les stocks de carbone					5910	13490	19400	970	5490	0	12940	
Appui à la mise en oeuvre des Programmes de recherche/ développement sur la diversité des systèmes agroforestiers adaptés au contexte biophysique togolais et leur fonctionnement (par ex. promotion du développement des cafésiers, cacaoyers, palmeraies sous couvert forestier, anacardiens, Karité et néré, etc.)	Programmes mis en oeuvre dans 1000 exploitations sur 1000 ha	MAEDR	Maritime, Plateaux, Centrale	2020-2026	225	275	500	25	0	0	475	500
Renforcement et appui à la mise en place et suivi des systèmes agroforestiers	50 000 ha/50 000 exploitants		National	2020-2029	2500	7 500	10000	500	4 000	0	5 500	200
Promotion des espèces forestières à valeur socio-économique multiple dans les exploitations agricoles	100 000 ha/Nombre d'espèces spécifiques/région		National	2020-2029	625	1 875	2500	125	250	0	2 125	25
Appui aux producteurs pour l'acquisition des plants d'arbres de provenance locale	20 000 000 de plants/470 000 ha Nbre de producteurs		National	2020-2026	2400	3 600	6000	300	1 200	0	4 500	0,3
Appui au renforcement de capacités des pépiniéristes dans chacune des écorégions du Togo	500 pépiniéristes		National	2020-2025	160	240	400	20	40	0	340	800
Option stratégique 1.3 : Appui au développement de pôle de croissance agricole intégrant la dimension REDD+					1575	6175	7750	387,5	225	4600	2537,5	
Appui à l'intégration de la dimension REDD+ dans les initiatives en matière de création et de gestion de pôles de croissance agricoles et de développement de l'agriculture commerciale	Nbre des agro-parcs, de ZAAP et d'autres systèmes agro-industriels	MAEDR	National	2020-2029	75	175	250	12,5	0	100	137,5	ft
Appui au volet reboisement et à l'aménagement du terroir, notamment dans les agro parcs, les unités agro-industrielles les zones d'aménagement agricoles planifiées (ZAAP).	15 000 ha		National	2020-2029	1500	6000	7500	375	225	4 500	2 400	500
Option stratégique 1.4 : Appui à la valorisation des productions et à l'accès au marché					2527,5	8772,5	11300	565	527,5	2145	8062,5	
Capitalisation et mise à l'échelle des modèles ESOP et autres modèles innovants ;	50 ESOP/aures modèles	MAEDR	National	2020-2029	1500	6000	7500	375	225	1 500	5 400	150 000

Promotion des petites unités de transformation	150 petites unités		National	2020-2029	563	1688	2250	113	225	450	1 463	15 000
Appui au conditionnement et à la mise en marché (systèmes d'informations sur les marchés, contractualisation)	30 SIM		National	2020-2029	225	525	750	38	38	75	600	25 000
Appui à la valorisation économique des produits forestiers issus de l'agroforesterie	30 % des productions		National	2020-2027	240	560	800	40	40	120	600	Ft
Option stratégique 1.5 : Promotion d'une gestion efficace de l'élevage et de la transhumance						5088	10563	15650	783	669	600	13599
Appui à l'aménagement des aires de pâturages améliorés	10 000 ha/200 aires de pâturages		National	2020-2029	900	2100	3000	150	150	450	2 250	300
Appui à la production de fourrage	10 000 producteurs agricoles		National	2020-2030	300	700	1000	50	50	150	750	100
Appui à la stabilisation des systèmes d'élevage, à travers la vulgarisation des modèles d'habitats et d'enclos d'animaux semi-améliorés	3 500 habitats et d'enclos		National	2020-2029	840	1960	2800	140	280	0	2 380	800
Amélioration de la productivité et de l'état sanitaire des animaux, à travers la formation des auxiliaires villageois d'élevage (AVE), l'appui à l'organisation des campagnes de vaccination, la sensibilisation à la vaccination des animaux, l'introduction de géniteurs performants et adaptés aux conditions locales, développement de ranchs d'élevage, aménagement des infrastructures, équipements et sites d'abreuvement des animaux	500 AVE, 1 000 000 d'animaux vaccinés, 1 ranch d'élevage, 120 sites d'abreuvements/nb de géniteurs	MAEDR	National	2020-2029	1800	4200	6 000	300	180	0	5 520	ft
Sensibilisation des éleveurs transhumants et autres parties prenantes sur le respect des dispositions en vigueur et mise en place d'un mécanisme de contrôle	80% des éleveurs		National	2020-2025	150	150	300	15	9	0	276	
Traçage, végétalisation et balisage des couloirs de transhumance de façon participative et consensuelle	500 km		Savanes, Kara, Centrale et Plateaux	2020-2025	500	500	1000	50	0	0	950	2000
Identification participative et aménagement des zones de stationnement des animaux transhumants	75 zones			2020-2025	187,5	188	375	19	0	0	356	5 000

Formation des bouviers aux techniques d'élagage des branches de feuillage servant de fourrage pour les animaux favorisant la régénération	1000 bouviers			2020-2024	70	30	100	5	0	0	95	100
Installation des points d'eau d'abreuvement pour les transhumants	150 points d'eau			2020-2027	315	735	1050	53	0	0	998	7 000
Révision des accords de transhumance	Tous accords en vigueur		National	2020	25	0	25	1	0	0	24	Ft
Total Axe 1					28300	78300	106600	5330	18162	7345	75764	

Axe 2 : Gestion durable des forêts et accroissement du patrimoine forestier

Objectif sectoriel 2 : Assurer le maintien et la préservation des forêts et contribuer à l'accroissement général du patrimoine forestier du pays

Actions prioritaires	Indicateurs de mesure	Institutions responsables	Régions prioritaires d'intervention	Période	Coût estimatif en millions de FCFA			Sources de financement en millions de FCFA				Prix unitaires (1000 FCFA)
					2020-2022	2023-2029	Total	Etat (RI)	Bénéficiaires	Privés	Bailleurs de fonds	
Option stratégique 2.1 : Appui à la gestion durable des forêts communautaires					2780	12670	15450	772,5	795	0	13882,5	
Formation des parties prenantes dans la maîtrise des itinéraires techniques sylvicoles et la gestion durable des forêts	2000 parties prenantes autour de 200 forêts communautaires	Ministère de l'environnement et des ressources forestières (MERF)	National	2020-2026	60	140	200	10	0	0	190	1000
Appui à la mise en place et renforcement des capacités des structures communautaires de gestion des forêts	200 structures de gestion		National	2020-2027	150	350	500	25	50	0	425	2500
Appui aux communautés locales pour l'élaboration et la mise en œuvre des plans locaux et communaux de développement intégrant la REDD+	350 plans locaux et communaux		National	2020-2029	1050	4200	5250	262,5	525	0	4 462,5	15000
Appui à l'élaboration et/ou à la mise en œuvre des plans d'aménagement et de gestion des forêts communautaires	200 plans/ au niveau de 200 forêts communautaires		National	2020-2029	500	4500	5000	250	0	0	4 750	25 000
Appui à l'élaboration et à l'expérimentation des chartes communautaires de la gestion des forêts	200 chartes appliquées		National	2020-2029	400	1600	2000	100	100	0	1 800	10 000

Appui à la sécurisation foncière et à l'immatriculation officielle des forêts communautaires	200 forêts communautaires immatriculées et sécurisées		National	2020-2025	200	800	1000	50	0	0	950	5000
Réhabilitation et protection des forêts sacrées qui sont les sanctuaires de préservation des us et coutumes	30 forêts sacrées		National	2020-2029	360	840	1200	60	120	0	1 020	40000
Elaboration et mise en œuvre des conventions communautaires d'évaluation et de partage des bénéfices REDD+	200 conventions élaborées et mises en œuvre		National	2021-2029	60	240	300	15	0	0	285	1500
Option stratégique 2.2 : Préservation des forêts existantes et restauration des paysages dégradés						8995	57055	66050	3302,5	2220	0	60527,5
Mise en défens des écosystèmes forestiers les plus fragiles (flancs de montagnes, berges de cours d'eau)	100 000 ha mis en défens		National	2021-2029	6000	24000	30000	1 500	0	0	28 500	300
Elaboration participative des plans de restauration, de réhabilitation et de gestion des paysages forestiers	30 plans élaborés et validés		National	2020-2025	90	210	300	15	15	0	270	10000
Restauration des paysages forestiers dégradés	30 paysages forestiers restaurés/ 3 000 ha		National	2020-2026	360	2040	2400	120	120	0	2 160	80 000
Appui à la Protection et à la restauration des forêts communautaires naturelles dégradées	30 000 ha de forêts	MERF	National	2020-2027	675	3825	4500	225	450	0	3 825	150
Restauration des berges des cours d'eau/sources d'eau et reconstitution des forêts galeries dégradées	500 km de berges et 25 000 ha de forêts galeries		National	2020-2029	500	9500	10 000	500	0	0	9 500	Ft
Appui au reboisement des flancs de montagnes et zones incultes	40 000 ha reboisés		National	2020-2029	800	15200	16000	800	1 600	0	13 600	400
Mise en œuvre des mesures pour garantir les droits de propriétés et d'usage des parties prenantes (entre autres sous forme de conventions locales)	Toutes les formations forestières		National	2020-2029	70	280	350	18	35	0	298	Ft

Renforcement des capacités humaines, matérielles et financières des différents acteurs	Toutes les formations forestières / 15 acteurs par formation forestière		National	2020-2024	500	2000	2 500	125	0	0	2 375	Ft	
Option stratégique 2.3 : Protection et conservation de la biodiversité et des stocks de carbone dans les aires protégées						4202,5	5497,5	9700	485	155	0	9060	
Appui à la requalification et à la sécurisation des aires protégées	10 AP /300 000 ha	MERF	National	2020-2023	340	510	850	42,5	42,5	0	765	Ft	
Appui à l'élaboration et/ou à la mise en œuvre des plans d'aménagement et de gestion des aires protégées	10 AP		National	2020-2024	3000	3000	6000	300	0	0	5 700	600 000	
Appui à la valorisation économique des écosystèmes forestiers et à la promotion des activités génératrices de revenu afin d'améliorer les conditions de vie des populations riveraines des aires protégées (ex. éco-tourisme, PFNL, plantes médicinales)	15 AP		National	2020-2029	337,5	787,5	1125	56,3	112,5	0	956,3	75 000	
Mise en place d'un système de suivi écologique des aires protégées	15 AP		National	2020-2029	202,5	472,5	675	33,8	0	0	641,3	45 000	
Renforcement des entités locales de suivi et de protection des aires protégées	15 AP		National	2020-2029	52,5	97,5	150	7,5	0	0	142,5	10 000	
Renforcement de la surveillance des aires protégées	15 AP		National	2020-2029	270	630	900	45	0	0	855	60 000	
Option stratégique 2.4 : Mise en place et renforcement du système de prévention participatif des feux de végétation						2220	6160	8400	420	0	0	7980	
Renforcement de l'application de la législation en matière de feux de végétation;	Mise en œuvre effective	MERF	National	2020-2029	180	0	200	10	0	0	190	Ft	
Renforcement et appui à la structuration des comités locaux de suivi et gestion des feux de végétation	1 200 comités		National	2020-2029	840	3360	4200	210	0	0	3 990	3500	
Mise en place et opérationnalisation des systèmes de suivi et d'alertes précoces autour des AP (aux niveaux local, régional et national)	26 SAP		National	2020-2029	780	1820	2600	130	0	0	2 470	100 000	

Développement et mise en œuvre d'un programme national de renforcement de capacités des acteurs en matière de gestion des feux de végétation et de incendies	150 000 personnes		National	2020-2025	420	980	1 400	70	0	0	1 330	Ft
Option stratégique 2.5 : Incitation au reboisement privé, communautaire et familial						2807,5	10842,5	13650	682,5	1225	630	11112,5
Capitalisation et diffusion des connaissances sur les espèces d'arbres adaptées à chaque écorégion, en mettant l'accent sur les essences locales	Adéquation des essences/100 000 personnes touchées	MERF	National	2020-2029	150	350	500	25	0	0	475	Ft
Appui à la professionnalisation des pépiniéristes dans les essences forestières adaptées	25 pépiniéristes professionnels		National	2020-2026	312,5	937,5	1250	63	125	250	813	50 000
Amélioration du cadre juridique et institutionnel qui favorise les conditions de prêts (y compris la question du foncier) par les institutions financières (banques d'investissement et microfinances) aux planteurs / reboiseurs privés	Pertinence des lois, textes d'application et mesures d'accompagnement		National	2020-2023	65	35	100	5	0	0	95	Ft
Appuis technique et financier pour la mise en œuvre des initiatives privées, familiales et communautaires de reboisement	700 initiatives et 20 000 ha reboisés		National	2021-2028	2000	8000	10000	500	1 000	0	8 500	500
Appui à la valorisation et à la commercialisation des produits forestiers	700 opérateurs		National	2020-2027	160	640	800	40	0	320	440	Ft
Appui à la mise en place et à l'opérationnalisation d'une coopérative de financement et de gestion durables des forêts du domaine des particuliers	Fonctionnalité de la coopérative		National	2023-2028	0	400	400	20	40	0	340	Ft
Appui à la cartographie, au géo-référencement et à la définition des modèles de gestion et de restauration des forêts privées, familiales et communautaires	Sites géo-référencés et efficacité des modèles de gestion		National	2020-2029	120	480	600	30	60	60	450	Ft

Option stratégique 2.6 : Appui à l'augmentation des stocks de carbone dans les zones urbaines et péri-urbaines					2200	8800	11000	550	620	1350	8480	
Aménagement de ceintures vertes et corridors écologiques dans les zones urbaines et périurbaines	12 000 ha de ceinture verte	Ministère de l'urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière (MUHRF)	Zones urbaines et périurbaines du Togo	2020-2028	960	3840	4800	240	0	0	4 560	400
Promotion des plantations d'alignement de rues urbaines et péri-urbain	10 000 km			2020-2028	300	1200	1500	75	150	0	1 275	150
Aménagement et restauration de parcs boisés et d'espaces verts urbains	10000 ha			2020-2028	900	3600	4500	225	450	1 350	2 475	450
Contrôle, suivi et gestion des forêts urbaines et périurbaines en impliquant les populations	Effectivité du suivi et degré d'implication de la population			2020-2028	40	160	200	10	20	0	170	Ft
Option stratégique 2.7 : Promotion de la valorisation et de la transformation des ressources forestières					590	3610	4200	210	240	300	3450	
Mise en œuvre des mesures de normalisation des produits bois et des processus de production	Niveau d'adéquation par rapport aux exigences du marché/ Manuels de bonnes pratiques	MERF	National	2020-2026	125	375	500	25	0	0	475	Ft
Appui à la structuration de la filière de commercialisation des produits bois et de marché de de produits bois	50 coopératives organisées en union/50 marchés physiques de produits bois			2022-2028	160	1440	1 600	80	160	0	1 360	Ft
Promotion et appui à la diversification des techniques de transformation des produits bois	Niveau de diversification des techniques			2021-2029	80	720	800	40	80	0	680	Ft

Promotion de la certification et de la traçabilité des produits forestiers	Nombre d'entreprises de la filière bois/40% de taux de certification, présentation et emballage		National	2021-2029	100	400	500	25	0	0	475	Ft	
Adaptation de la législation et de la fiscalité en faveur des petits producteurs (récoltes artisanales) et transformateurs	Textes adoptés et mis en oeuvre	Ministère de l'économie et des finances (MEF)	National	2021-2022	50	0	50	3	0	0	48	Ft	
Appui à la création de petites entreprises de métiers bois	50 petites entreprises créées	MERF/MCTI DSPPC	Kara, Plateaux et centrale	2022-2028	75	675	750	38	0	300	413	15 000	
Option stratégique 2.8 : Amélioration des moyens d'existence et des sources de revenus des communautés rurales engagées dans la gestion durable des forêts						982	6328	7310	365,5	91	0	6853,5	
Renforcement de capacités des communautés et appui financier à la valorisation des activités alternatives génératrices de revenus (PFNL et autres AGR)	400 sous-projets/80% des communautés engagées dans la gestion des forêts	MERF/MAE DR	National	2021-2029	480	4320	4800	240	0	0	4 560	12 000	
Appui à l'accès au marché des filières de production soutenues au profit des communautés locales	Acteurs de 40% de sous-projets communautaires	MERF	National	2021-2029	32	128	160	8	16	0	136	1000	
Appui-accompagnement à l'émergence et à la professionnalisation des coopératives de production et de services	25 coopératives	MERF/MAE DR	National	2021-2027	150	600	750	38	75	0	638	30000	
Promotion des emplois verts et autres initiatives innovantes génératrices de revenus	20 000 emplois, 70 initiatives innovantes	MERF/MAE DR	National	2021-2029	180	720	900	45	0	0	855	Ft	

Appui financier et renforcement des capacités de transformation et de valorisation des PFNL	Nombre d'acteurs touchés	MERF	National	2021-2029	140	560	700	35	0	0	665	Ft	
Option stratégique 2.9 : Réhabilitation et reboisement des sites miniers et autres emprises d'infrastructures routières						890	3320	4210	210,5	0	3800	199,5	
Renforcement du cadre légal de gestion des sites miniers, des emprises des routes et autres carrières prenant en compte la dimension REDD+	Textes adoptés et appliqués	Ministère des mines et de l'énergie	National	2020-2022	60	0	60	3	0	0	57	Ft	
Restauration participative des sites exploités	Nombre de sites /superficie des sites restaurés	Entreprises	National	2020-2029	500	2000	2 500	125	0	2 375	0	Ft	
Reboisement compensatoire des sites exploités et des emprises des voies aménagées	Tous les sites exploités/superficies des reboisements compensatoires		National	2020-2029	300	1200	1500	75	0	1 425	0	Ft	
Suivi et contrôle des activités de restauration	Tous les sites exploités /superficie restaurée	MERF	National	2020-2029	30	120	150	8	0	0	143	Ft	
Total Axe 2						25667	114283	139970	6999	5346	6080	121546	

Axe 3 : Réduction de la pression sur le bois énergie

Objectif sectoriel 3 : Réduire la déforestation et la dégradation des forêts dues à la consommation de bois-énergie

Actions prioritaires	Indicateurs de mesure	Institutions responsables	Régions prioritaires d'intervention	Période	Coût estimatif en millions de FCFA			Sources de financement en millions de FCFA				Prix unitaires (1000 FCFA)
					2020-2022	2023-2029	Total	Etat (RI)	Bénéficiaires	Privés	Bailleurs de fonds	
Option stratégique 3.1 : Approvisionnement durable et amélioration de l'efficacité de la transformation et de la combustion des énergies traditionnelles					5878,75	35746,25	41625	2081,25	3243,75	15950	20350	
Capitalisation et diffusion des essences forestières à haute valeur calorifique	Pertinence des essences sélectionnées	MERF/Ministère des mines et de l'énergie (MME)	National	2020-2024	150	100	250	13	0	0	238	Ft
Appui à la promotion et au développement des initiatives de reboisement à vocation bois énergie	50 000 ha		National	2020-2026	2500	22500	25000	1 250	2 500	10 000	11 250	500
Appui à la structuration et à la professionnalisation des acteurs de la filière bois-énergie	300 coopératives		National	2020-2029	120	480	600	30	0	0	570	2000
Vulgarisation des techniques améliorées de carbonisation et renforcement des capacités des acteurs	au moins 2 technologies vulgarisées auprès de 300 coopératives		National	2020-2026	90	810	900	45	0	0	855	3000
Promotion des foyers améliorés à fort potentiel d'économie de combustible bois énergie et autres équipements de cuisson (fours et séchoirs solaires)	250 000 foyers améliorés		National	2020-2026	500	2000	2500	125	125	1 000	1 250	10
	150 000 fours et séchoirs solaires		National	2020-2027	1800	7200	9000	450	450	3 600	4 500	60

Appui aux opérateurs pour la production semi-industrielle des équipements améliorés de carbonisation et de cuisson (fours et séchoirs solaires, foyers améliorés, etc.)	50 opérateurs		National	2020-2027	500	2000	2500	125	125	1 000	1 250	50 000
Appui aux acteurs pour la mise en marché des produits bois énergie	300 coopératives		National	2020-2026	218,75	656,25	875	44	44	350	438	2500
Option stratégique 3.2 : Développement et promotion des énergies renouvelables modernes						7048	68768	75815	3791	2265	33330	36429
Promotion et vulgarisation des briquettes à base des résidus de récolte et autres résidus (forestiers, etc.)	Niveau d'efficacité des techniques	Ministère des Mines et de l'énergie (MME)	National	2020-2025	120	180	300	15	15	180	90	
Promotion et valorisation des biogaz	20 000 unités		National	2020-2029	2000	8000	10000	500	500	6 000	3 000	500
Appui à la recherche et au développement des énergies nouvelles et renouvelables	Pertinence et efficacité des résultats/ Nombre de travaux de recherches		National	2020-2025	100	150	250	13	0	100	138	Ft
Appui à la production et à la diffusion des énergies d'origines éolienne et solaire	300 000 kits solaires Ciso et 300 mini centrales solaires		National	2021-2029	1750	33250	35 000	1 750	1 750	21 000	10 500	Ft
Incitation fiscale à l'importation de matériels des équipements d'énergies renouvelables	Code des impôts révisé	MEF	National	2020-2021	15	0	15	1	0	0	14	Ft
Développement de mini réseaux pour l'électrification rurale	500 localités	MME	National	2020-2027	3000	27000	30000	1 500	0	6 000	22 500	60 000
Mise en place d'un système de suivi d'accès à l'énergie et de l'efficacité énergétique	Efficacité du dispositif et des indicateurs		National	2021-2029	62,5	187,5	250	13	0	50	188	
Option stratégique 3.3 : Promotion des énergies de substitution						2625	10125	12750	637,5	0	7875	4237,5
Renforcement des capacités des consommateurs sur l'utilisation sécurisée (sans risque) des gaz de pétrole liquéfié (GPL) et du gaz naturel liquéfié (GNL)	150 000 ménages	MME	National	2020-2026	375	1125	1500	75	0	0	1 425	10

Appui à l'amélioration de l'accessibilité du gaz et foyers à gaz butane	150 000 foyers		National	2020-2027	2250	9000	11250	563	0	7 875	2 813	75
Total Axe 3					15551	114639	130190	6510	5509	57155	61017	

Axe 4 : Appui à la mise en œuvre des actions transversales de renforcement du processus REDD+

Objectif sectoriel 4 : Traiter et atténuer les causes indirectes et sous-jacentes de la déforestation et de la dégradation des forêts au Togo et assurer la bonne gouvernance du processus REDD+ au Togo

Actions prioritaires	Indicateurs de mesure	Institutions responsables	Régions prioritaires d'intervention	Période	Coût estimatif en millions de FCFA			Sources de financement en millions de FCFA				Prix unitaires (1000 FCFA)
					2020-2022	2023-2029	Total	Etat (RI)	Bénéficiaires	Privés	Bailleurs de fonds	
Option stratégique 4.1 : Mise en place et opérationnalisation d'outils et de mécanismes permettant une meilleure observation et planification du territoire					2532,5	4547,5	7080	354	0	0	6726	
Appui à l'élaboration du schéma national d'aménagement du territoire (SNAT)	SNAT élaboré et disponible	Ministère de la planification du développement et de la coopération (MPDC)	National	2020-2022	1600	0	1600	80	0	0	1 520	Ft
Appui à l'élaboration des schémas régionaux d'aménagement du territoire (SRAT)	5 SRAT élaborés et disponibles		National	2022-2023	625	1875	2500	125	0	0	2 375	500 000
Appui à la dissémination/diffusion des SNAT et SRAT auprès des parties prenantes	10 000 exemplaires distribués/Séances de diffusion dans toutes les régions et préfectures		National	2023-2025	0	75	75	4	0	0	71	Ft
Appui au développement et à l'opérationnalisation d'un système de suivi de l'occupation et de l'utilisation des terres	Système de suivi opérationnel	Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement	National	2022-2029	105	595	700	35	0	0	665	Ft

		des territoires (MATDDT)											
Renforcement des capacités et des mécanismes de coordination entre les institutions étatiques en charge de la collecte, du traitement et de la centralisation des données géographiques et socio-économiques	Nombre d'institutions étatiques renforcées	MPDC	National	2021-2024	203	248	450	23	0	0	428	Ft	
Appui à l'élaboration de schémas directeurs d'aménagement et d'urbanismes (SDAU) des communes	SDAU élaborés et validés pour 117 communes	MVUHSP	National	2023-2028	0	1755	1755	88	0	0	1 667	15 000	
Option stratégique 4.2 : Promotion de la gestion intégrée et décentralisée de l'aménagement du territoire axée sur les Objectifs de développement durable (ODD)					1062,5	50262,5	51325	2978	2500	12500	33347		
Intégration de la dimension REDD+ dans les mesures incitatives prévues dans le code des investissements et appui à son opérationnalisation entre autres dans les milieux défavorisés, pour un développement équilibré du territoire	Code d'investissement intégrant la dimension REDD+	MERF/MEF	National	2021-2022	60	0	60	3	0	0	57	Ft	
Appui à l'élaboration des textes d'application de la loi sur la décentralisation relatifs à la gestion décentralisée des ressources naturelles	Textes d'applications élaborés, adoptés et opérationnels	Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires (MATDDT)	National	2021-2023	87,5	262,5	350,0	18	0	0	333	Ft	

Appui à l'élaboration des outils de planification régionale et locale	5 plans de développement régionaux et 117 plans communaux de développement disponibles	MATDDT/MPDC	National	2020-2022	915	0	915	458	0	0	458	7500
Appui aux initiatives intégrées d'aménagement local du territoire dans le cadre de la gestion décentralisée des ressources naturelles	50 initiatives appuyées	MATDDT	National	2023-2029	0	50000	50000	2 500	2 500	12 500	32 500	1 000 000
Option stratégique 4.3 : Renforcement de la sécurisation foncière						405	1035	1440	80	110	0	1250
Appui à la vulgarisation du code foncier à travers l'information, l'éducation et la communication (IEC)	IEC sur le code foncier organisées dans toutes les localités	Ministère de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie (MVUHSP)	National	2020-2024	125	125	250	13	0	0	238	Ft
Appui à l'élaboration, à l'adoption et à la mise en œuvre des textes d'application du code foncier qui améliorent l'accès au foncier forestier	Textes d'application élaborés, adoptés et appliqués		National	2020-2025	75	175	250	13	0	0	238	Ft
Intégration du suivi du registre foncier national dans le système MRV de la stratégie REDD+	MRV adapté pour le suivi de la propriété foncière	MERF	National	2022-2026	50	150	200	10	0	0	190	Ft
Appui au développement et à la mise en œuvre participatifs de modèles de sécurisation foncière des formations forestières communautaires	120 formations forestières	MERF	National	2021-2027	75	225	300	15	30	0	255	2 500
Appui à l'immatriculation des terres forestières	200 propriétés forestières	MEF	National	2022-2028	40	360	400	20	80	0	300	2000
Appui à l'allègement des coûts et aux procédures d'obtention des titres fonciers des domaines forestiers et des plantations.	50% d'allègement des coûts et procédures	MVUHSP	National	2021-2022	40	0	40	10	0	0	30	Ft
Option stratégique 4.4 : Intégration de la REDD+ dans les documents de planification et dans les programmes						433,5	746,5	1180	59	0	0	1121

Appui et/ou renforcement de l'intégration des aspects REDD+ dans les documents de planification sectorielle (politique, stratégies, plans, programmes) des principaux secteurs en interaction avec REDD+ (par ex. Elaboration d'un guide d'intégration de la REDD+ dans les documents de planification ; Formation des acteurs institutionnels et non étatiques dans les méthodologies d'élaboration des stratégies, programmes et projets intégrant la dimension REDD+)	Nombre de politiques intégrant REDD+	MPDC/MERF	National	2020-2027	175	325	500	25	0	0	475	Ft	
Renforcement des groupes thématiques sectoriels pour l'élaboration/actualisation des politiques, stratégies et programmes intégrant la dimension REDD+	Cadres opérationnels dans tous les secteurs	Ministères sectoriels	National	2020-2027	45	105	150	7,5	0	0	142,5		
Elaboration d'un système de comptabilité des services et bénéfices écosystémiques et intégration dans le système de comptabilité nationale	Un Système opérationnel	MPDC/MERF	National	2021-2024	56	24	80	4	0	0	76		
Appui au renforcement de la prise en compte de la dimension REDD+ dans les mécanismes de planification, programmation, budgétisation et suivi-évaluation dans tous les secteurs de développement	Mécanismes PPBSE intégrant la REDD, opérationnel dans tous les secteurs	MPDC	National	2020-2028	157,5	293	450	22,5	0	0	427,5		
Option stratégique 4.5 : Information, éducation, communication et sensibilisation environnementale						457	923	1380	69	0	0	1311	
Renforcement de la communication, de l'information et de la sensibilisation sur les changements climatiques et le processus REDD+,	50% au moins des parties prenantes touchées	MERF	National	2020-2028	210	490	700	35	0	0	665	Ft	
Renforcement des cadres de consultation et de participation	50% des parties prenantes	MERF	National	2020-2025	72	108	180	9	0	0	171	Ft	
Renforcement de la sensibilisation sur le planning familial	50 000 ménages	Ministère de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins	National	2020-2026	87,5	163	250	12,5	0	0	237,5	5	

Intégration dans les programmes scolaires du secondaire, des unités d'enseignement sur les concepts de changements climatiques et de gestion durable des ressources naturelles, dont les forêts	Concepts intégrés dans les programmes scolaires du secondaire	Ministères chargés des enseignements	National	2021-2024	87,5	163	250	12,5	0	0	237,5	Ft	
Option stratégique 4.6 : Renforcement de l'accès aux ressources productives des femmes, des jeunes et autres couches vulnérables						1605	3595	5200	260	45	0	4895	
Renforcement de la participation des femmes et des autres groupes vulnérables dans les sphères de décision et les cadres de consultation/participation en matière de gestion des ressources naturelles	50% des des femmes et groupes vulnérables des zones de mise en œuvre des actions REDD+	Ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabetisation (MASPFA)	National	2020-2026	135	165	300	15	0	0	285	Ft	
Pladoyers pour l'application des réformes législatives et règlementaires garantissant les droits des femmes, des jeunes et autres couches vulnérables à la propriété foncière et aux ressources naturelles	Textes adoptés et appliqués		National	2021-2026	135	165	300	15	0	0	285	Ft	
Renforcement de l'employabilité des femmes et jeunes et de leurs capacités techniques et organisationnelles de production et d'accès au marché, en lien avec la gestion durable des ressources naturelles	50% des femmes et groupes vulnérables des zones de mise en œuvre des actions REDD+	Ministère du développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes (MDBJEJ)	National	2021-2028	315	385	700	35	0	0	665	Ft	
Promotion de l'entrepreneuriat des femmes, des jeunes et autres groupes vulnérables à travers des mécanismes de financements adaptés	Au niveau de 50% des zones de mise en œuvre des actions REDD+		National	2021-2029	750	2250	3 000	150	0	0	2 850	Ft	
Appui pour l'accès équitable des femmes, des jeunes et autres groupes vulnérables aux ressources productives (terre, ressources forestières et autres facteurs de renforcement de résiliences) et aux différents avantages de la REDD+	50% des femmes et groupes vulnérables des zones de mise en œuvre des actions REDD+	MASPFA	National	2021-2026	113	338	450	23	45	0	383	Ft	

Renforcement des capacités femmes, des jeunes et autres groupes vulnérables sur les bonnes pratiques d'exploitation et de gestion des ressources forestières	100 000 femmes et personnes vulnérables	MERF	National	2021-2027	158	293	450	23	0	0	428	Ft	
Option stratégique 4.7 : Renforcement des capacités institutionnelles et de recherche						9570	18680	28250	1413	1150	160	25528	
Renforcement les capacités des acteurs sur toutes les lois et les dispositions réglementaires régissant le secteur forestier et les autres secteurs connexes à la REDD+	50% des parties prenantes	MERF	National	2021-2026	175	175	350	17,5	0	0	332,5	Ft	
Renforcement des capacités des institutions impliquées dans la REDD+, en favorisant l'acquisition et la mise à disposition d'équipements techniques et humains appropriés	Nombre et niveau d'adéquation des équipements techniques et des moyens humains	MPDC/MEF	National	2021-2025	3150	5850	9 000	450	0	0	8 550	Ft	
Renforcement des capacités techniques, organisationnelles et financières des collectivités territoriales pour l'élaboration et l'exécution des différents plans locaux de développement intégrant la REDD+	Qualité des appuis/ plans locaux intégrant la REDD+	MATDDT	National	2021-2025	1925	3575	5500	275	550	0	4 675	Ft	
Appui à la mise en place et à l'opérationnalisation des mécanismes d'assurance pour couvrir les risques de catastrophes naturelles, climatiques, environnementaux et anthropiques sur les formations forestières	mécanisme d'assurance mis en place	MEF/MERF	National	2021-2026	2100	3900	6 000	300	600	0	5 100	Ft	
Appui aux acteurs étatiques et non étatiques en formulation des programmes et projets d'investissements, et en facilitation de l'accès au financement en lien avec la REDD+	Efficacité des appuis et nombre et catégories d'acteurs touchés	MPDC/MERF	National	2021-2026	210	490	700	35	0	0	665	Ft	

Renforcement des capacités de collecte et de traitement des données en statistiques forestières	Toutes les parties prenantes aux statistiques forestières et qualité des statistiques forestières	MPDC/MERF	National	2021-2027	750	1750	2 500	125	0	0	2 375	Ft	
Renforcement des capacités de recherche appui au développement de technologies en lien d'axes stratégiques préalablement convenus	Tous les centres de recherche et adéquation des moyens aux axes stratégiques	MEF/ministère enseignement supérieur et de la recherche (MESR)	National	2021-2028	900	2100	3 000	150	0	0	2 850	Ft	
Renforcement du partenariat et de collaboration entre les services techniques, les universités, les centres de recherche, les organisations à la base, les collectivités territoriales et les organisations de la société civile	Qualité du dispositif mis en place et niveau d'amélioration de la synergie entre les parties prenantes	MPDC/MESR	National	2021-2029	240	560	800	40	0	0	760	Ft	
Renforcement de partenariats publics-privés dans le cadre de la mobilisation des ressources	Opérationnalité des mécanismes mis en place et niveau de mobilisation des ressources	MPDC/MERF	National	2021-2028	120	280	400	20	0	160	220	Ft	
Option stratégique 4.8 : Réformes juridiques						902	678	1580	632	0	0	948	
Révision du cadre juridique portant réglementation des feux de végétation au Togo	Décret révisé et adopté	MERF	National	2021-2022	200	0	200	80	0	0	120	Ft	
Renforcement du cadre juridique relatif au défrichement et à l'utilisation des terres au Togo	Décret adopté	MERF	National	2021-2022	100	0	100	40	0	0	60	Ft	
Appui au renforcement du cadre juridique relatif aux aires protégées et aux massifs forestiers	Textes adoptés et mis en œuvre	MERF	National	2021-2023	140	60	200	80	0	0	120	Ft	
Renforcement du cadre juridique des domaines forestiers des particuliers et des collectivités territoriales	Textes adoptés et mis en œuvre	MERF	National	2021-2023	70	30	100	40	0	0	60	Ft	

Appui au renforcement des cadres juridiques et institutionnels des secteurs connexes à la forêt	Textes adoptés et mis en œuvre	MERF	National	2021-2026	200	300	500	200	0	0	300	Ft
Appui à la mise en place et à l'opérationnalisation d'un cadre juridique approprié de partage des bénéfices dans le cadre de REDD+ au Togo	Niveau d'opérationnalité des textes	MERF	National	2021-2027	60	90	150	60	0	0	90	Ft
Appui à la mise en place et à l'opérationnalisation d'un cadre juridique approprié de gestion des plaintes dans le cadre de REDD+ au Togo	Niveau d'opérationnalité des textes	MERF	National	2021-2028	80	120	200	80	0	0	120	Ft
Renforcement de l'application de la législation	Mécanismes de suivi de l'application de textes juridiques mis en place et fonctionnels	MERF	National	2021-2027	52	78	130	52	0	0	78	
Total Axe 4						16968	80468	97435	5845	3805	12660	75126

Cadre de mise en œuvre de la stratégie REDD+

Objectif sectoriel 5 : Assurer une bonne coordination et gestion et un suivi efficace des ressources forestières et des options stratégiques

Actions prioritaires	Indicateurs de mesure	Institutions responsables	Régions prioritaires d'intervention	Période	Coût estimatif en millions de FCFA			Sources de financement en millions de FCFA			
					2020-2022	2023-2029	Total	Etat (RI)	Bénéficiaires	Privés	Bailleurs de fonds
1/ Cadre de pilotage, de mise en œuvre et de coordination sectorielle					3 360	9 840	13 200	660	0	0	12 540
Coordination nationale REDD+ (équipements, personnel, fonctionnement) et autres organes de pilotage	CN-REDD+ opérationnelle	MERF	National	2020-2029	1250	3 750	5 000	250	0	0	4 750
Fourniture d'assistance, activités de démonstration, élaboration des normes et certification	Traçabilité dans les procédures		National	2020-2029	1250	3 750	5 000	250	0	0	4 750
Formation et renforcement de capacités pour la coordination	Offre de service de coordination améliorée	MERF	National	2020-2029	500	1 500	2 000	100	0	0	1 900
Appui à la mobilisation des ressources financières et techniques	Niveau de mobilisation des ressources financières et techniques	MEF/MERF	National	2020-2029	360	840	1 200	60	0	0	1 140

2/ Système national de suivi des forêts (SNSF) et mesure, rapportage et vérification (MRV) pour la REDD					4750	10250	15000	750	0	0	14250
Inventaire forestier	Ressources forestières connues	MERF	National	2020-2029	2000	2 000	4 000	200	0	0	3 800
Collecte et traitement des données dans le cadre de la surveillance des forêts	Stock de carbone maîtrisé	MERF	National	2020-2029	1125	3 375	4500	225	0	0	4275
Mesures, rapportage et vérification (MRV)	Niveau d'émission de GES maîtrisé	MERF	National	2020-2029	500	1 500	2 000	100	0	0	1900
Mise en place et opérationnalisation du système d'information sur les sauvegardes et du registre REDD+	Degré d'opérationnalisation du système	MERF	National	2020-2029	125	375	500	25	0	0	475
Appui institutionnel pour MRV et surveillance des forêts	Offre de service améliorée	MERF	National	2020-2029	1000	3 000	4 000	200	0	0	3800
Suivi-évaluation des options et actions stratégiques					925	2775	3700	185	0	0	3515
Appui à l'établissement des situations de référence des projets REDD+	indicateurs de situation de départ connus	Ministère sectoriels	National	2020-2029	175	525	700	35	0	0	665
Mise en place et opérationnalisation d'un système de suivi-évaluation approprié	Niveau d'opérationnalisation du dispositif	Ministère sectoriels	National	2020-2030	750	2 250	3 000	150	0	0	2850
Total Cadre de mise en œuvre					9 035	22 865	31 900	1 595	0	0	30 305